

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1983)  
**Heft:** 692

**Artikel:** Histoire et morale : Fritz Platten, Moscou et le Parti du Travail  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1025029>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HISTOIRE ET MORALE

# Fritz Platten, Moscou et le Parti du Travail

*Suite fort intéressante et inédite dans les trois livraisons de juillet de la « Voix Ouvrière », à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Fritz Platten.*

*Ce militant et leader du mouvement ouvrier suisse, ténor de l'opposition de gauche au sein du Parti socialiste suisse (PSS), présent à Zimmerwald et à Kiental, organisateur du retour de Lénine en Russie dans un wagon plombé, fondateur du Parti communiste suisse après le refus du Parti socialiste d'adhérer à la III<sup>e</sup> Internationale, émigre en Union soviétique en 1923 avec cinquante autres Suisses pour y créer une commune agricole. Plus tard, il enseigne l'économie et l'histoire du Komintern à l'Institut des langues étrangères de Moscou.*

*Mais son amitié pour Zinoviev et Radek le désigne à la vindicte de la bureaucratie stalinienne. Arrêté une première fois en 1936 sous l'inculpation d'espionnage — sa femme est alors exécutée — il est libéré, puis de nouveau arrêté en 1938, torturé et envoyé dans un camp où il meurt en 1942.*

*L'intérêt de l'étude présentée par la « VO » réside dans la publication de lettres que Platten a écrites depuis les camps de travail, inédites à ce jour, et qui décrivent la vie dans le goulag.*

*Dommage que l'auteur des articles parus dans l'hebdomadaire communiste ait cru bon d'opposer le silence de la Suisse officielle et du PSS à propos du dirigeant ouvrier disparu, à l'hommage rendu par l'Union soviétique au révolutionnaire après sa réhabilitation en 1956 (rue Platten à Njandoma, musée Platten à Volskz)...*

*La Suisse a-t-elle jamais célébré des dirigeants*

*ouvriers — on peut le regretter — et le PSS devrait-il tresser des lauriers à ses anciens dirigeants qui, minoritaires, ont rejoint la III<sup>e</sup> Internationale? L'hommage posthume de l'URSS est la moindre des choses quand on sait le prix préalable qu'a dû payer son bénéficiaire!*

*Inutile donc, sous prétexte de décharger les Soviétiques — ah! ce cordon ombilical — de vouloir culpabiliser la Suisse et le PSS.*

\*

*Si le « Volksrecht », organe des socialistes zurichois, publie en 1956, après l'écrasement de la révolte hongroise — la « VO » parle pudiquement des « événements de Hongrie » — une lettre du fils de Platten où celui-ci se distancie du Parti suisse du travail et, en se référant à son père, « donne libre cours à une haine aveugle de l'URSS et du communisme », à qui la faute? Il s'agit de ne pas confondre les effets et la cause.*

## TÉMOIGNAGE

# Aux premiers vagissements de l'AVS

*Revenant sur une des controverses de l'année écoulée, le dernier numéro du trimestriel des socialistes chrétiens de langue française, « L'Espoir du monde » (adresse utile: G. Cendet, Gd.-Vennes 3C, 1010 Lausanne) publie un document, sous la plume d'André Rochat, qui retiendra certainement l'attention des lecteurs de DP. Voici donc ce texte très significatif, titré « Souvenirs d'un pasteur engagé — Tracasseries: rien de nouveau sous le soleil! — Après la grève de 1918. »*

tations, que le soussigné raconte quelques péripéties de son ministère, discuté, remontant à 1921 et marqué par des difficultés politiques se traduisant par ce que l'on peut bien appeler des tracasseries. Nous sommes plusieurs à pouvoir évoquer des souvenirs de cet ordre. On a beaucoup parlé récemment du cas de notre camarade, le pasteur Pellaton de Lausanne qui fut cité à comparaître devant le Conseil synodal de l'Eglise vaudoise pour avoir accepté de devenir membre du parlement cantonal (député au Grand Conseil), malgré l'opposition de l'autorité ecclésiastique.

Ma première comparution devant cette même autorité (elle s'appelait alors « Commission synodale ») date de 1922. Pour comprendre les faits, il faut se souvenir de la grève générale de novembre 1918 au moment où se terminait la guerre de 1914-1918 et peu après la révolution russe de 1917. Devant la mobilisation de nombreuses troupes, le comité d'Olten, formé de socialistes et de syndica-

listes, mit fin à la grève en posant ses conditions; deux surtout: l'élection du Conseil national selon le système proportionnel (acceptée), et l'institution de « l'Assurance Vieillesse et Survivants » (promise, et réalisée après la fin... de la deuxième guerre mondiale!).

Une initiative populaire fut alors lancée par le Parti socialiste, demandant un prélèvement sur les fortunes supérieures à fr. 80 000.—. Le but était de constituer un fonds pour l'Assurance Vieillesse promise. Soumise au verdict populaire en décembre 1922, elle fut refusée dans une proportion de 7 contre 1, après une campagne d'une vigueur inaccoutumée à l'époque. Les Eglises, catholique et protestante, n'avaient pas hésité à entrer dans l'arène pour défendre « le principe sacré de la propriété privée » (voir: « Le mouvement ouvrier suisse, documents, de 1800 à nos jours », Ed. Adversaires, Genève 1975, p. 212-13).

Le synode de l'Eglise vaudoise avait décidé, peu avant cette consultation, qu'une circulaire de